



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2022

N° C17_11_2022_16 - Plan local d'urbanisme (PLU) de Mougon (Aigondigné) - Modification n°1 - Approbation (annexes)

Annexe(s) :

- Dossier d'approbation M1 PLU Mougon
- Synthèse
- Avis de la commune d'Aigondigné

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	69	5	74	16

Pour : 74	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 10 novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix sept novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, PETIT Serge, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHASSIN Julien, CHOURELL Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, DUPIN Jacques, MARTIN Patrick, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LECULLIER Lysiane, LONGEAU Daniel, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, BABIN Catherine, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, THELLIER Odile, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

AUDE Laurent (pouvoir donné à BOURDIER Christine), BARRE Gérard (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), BELAUD Bernard (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), TEXIER Jérôme (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, CAQUINEAU Emmanuel, DALLAUD Hélène, GABOREAU Bernard, GIRAULT Anne, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul,

LABROUSSE Christophe, NIVELLE Jean-Pierre, OUVRARD Pierre, PICARD Christian, SUIRE Catherine, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Emmanuelle SAINTIER

Plan local d'urbanisme (PLU) de Mougou (Aigondigné) - Modification n°1 - Approbation (annexes)

Annexe(s) :

- Dossier d'approbation M1 PLU Mougou
- Synthèse
- Avis de la commune d'Aigondigné

Considérant que la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de Mougou telle que présentée au conseil communautaire est prête à être approuvée conformément à l'article L. 153-43 du code de l'urbanisme ;

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur dans son rapport du 5/11/2022 ;

Conformément à l'article R 153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Aigondigné et au siège de la communauté de communes Mellois en Poitou durant un mois et mention de cet affichage sera effectuée dans un journal du département. Elle sera publiée sur le Géoportail de l'urbanisme.

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 151-1 à L. 153-30, L. 153-36 à L. 153-44, R. 151-1 à R. 151-53 et R. 152-1 à R. 153-21 ;

Vu le schéma de cohérence territoriale de Mellois en Poitou approuvé le 2/03/2020 ;

Vu le PLU de Mougou approuvé le 5/12/2013, et ayant fait l'objet d'une modification simplifiée n° 1 approuvée le 10/04/2014, d'une modification simplifiée n°2 approuvée le 29/04/2019 et d'une modification simplifiée n° 3 approuvée le 21/01/2021 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° 149-2019 du 27/05/2019 prescrivant la modification n°1 du PLU de Mougou ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° C19_05_2022_40 du 19/05/2022 justifiant l'ouverture à l'urbanisation d'une zone (secteur des Babelottes) dans le cadre de la modification n° 1 du PLU de Mougou ;

Vu la délibération du conseil communautaire n° C22_09_2022_25 du 22/09/2022 approuvant le bilan de la concertation ;

Vu l'avis de la MRAe du 10 août 2022 n°MRAe 2022DKNA163 concluant que le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme de Mougou n'est pas soumis à évaluation environnementale ;

Vu l'arrêté n° A2022AU02, du 30/08/2022 du président de la communauté de communes soumettant le projet de modification n°1 à enquête publique qui s'est déroulée du 28/09/2022 au 12/10/2022 ;

Vu l'avis des personnes publiques associées ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER la modification n°1 du PLU de Mougou telle qu'elle est annexée à la présente délibération,
- RENDRE EXÉCUTOIRE, conformément à l'article L.153-23 du code de l'urbanisme, la modification n°1 du PLU de Mougou.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET